



OGDEN

La municipalité d'Ogden sollicite des candidatures pour combler le poste d'employé de la voirie (voirie et entretien des bâtiments). Sous l'autorité de l'inspecteur en voirie, l'employé de la voirie devra se rapporter directement à l'inspecteur et compléter les tâches quotidiennes qui lui sont assignées avec diligence. L'employé devra démontrer un sens respectueux envers les citoyens en tout temps car il est un représentant pour la municipalité.

Poste :

- Employé de la voirie (voirie et entretien des bâtiments): poste permanent à temps partiel ou à temps plein (32 à 40 heures/semaine.)

Responsabilités principales :

- nettoyage, débroussaillage et entretien des fossés
- colmatage des trous dans les chemins avec de l'asphalte ou du gravier
- réparation des dommages mineurs causés par la pluie ou l'inondation
- réparation ou remplacement des panneaux de signalisation
- nettoyage des ponceaux et ramassage des débris
- entretien ou réparations mineures aux garde-corps
- installation de la signalisation d'urgence (barrières, drapeaux)
- entretien préventif des équipements
- remplacer l'inspecteur en voirie pendant ses vacances ou en cas de maladie
- capable de travailler avec une scie à chaîne, déchiqueteuse, tracteur etc.
- déneigement des sites municipaux
- Se rapporter directement à l'inspecteur ou pendant son absence à la directrice générale.

*Cette description de tâches n'est pas limitative, mais indicative des tâches à accomplir. Elle reflète les éléments généraux du travail et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

Profil recherché :

- Au moins trois ans d'expérience dans le domaine municipal serait un atout
- Savoir prioriser les tâches selon l'ordre d'importance
- Possession d'un permis de conduire (valide)
- Être disponible sur appel en cas d'urgence
- Faire preuve de bilinguisme (français et anglais parlé)
- Compétence dans le domaine de la construction serait un atout
- Faire preuve d'autonomie et de polyvalence

Conditions salariales :

- Négociable selon les compétences

SVP transmettre votre CV par la poste ou courriel **au plus tard le 30 avril 2026** à

Municipalité d'Ogden

70 chemin Ogden, Ogden, Québec J0B 3E3

Courriel : dg@munogden.ca

*Cedarville, Graniteville, Griffin, Marlinton, Tomifobia, Apple Grove, Gline's Corner,
Ruiter's Corner, Ticehurst Corner, Comstock Mills & Lake Memphrémagog*

Nous remercions tous ceux et celles qui ont postulé. Cependant, seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.